

TAXE "PETITS COLIS"

BRILLANTE IDÉE... POUR ENVOYER LES FLUX CHEZ NOS VOISINS

LA TAXE PETITS COLIS NE SERA EFFICACE QU'À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE. SINON
LES POSSIBILITÉS DE CONTOURNEMENT SONT ÉVIDENTES ET SIMPLES.

QUAND LA COMMUNICATION POLITIQUE REMPLACE LA RÉFLEXION DOUANIÈRE

Il fallait oser. Nos responsables politiques l'ont fait.

Dans une grande démonstration de volontarisme politique à peine réfléchi, la France a décidé de mettre en place une taxe sur les petits colis issus du e-commerce. Une belle annonce, parfaite pour un communiqué de presse. Une décision censée montrer que l'on « agit » face aux flux massifs de marchandises venues d'Asie.

Sur le papier, c'était sans doute très séduisant. Dans la réalité douanière, et même la réalité économique fondamentale, c'est... une absurdité.

RÉSULTAT IMMÉDIAT, LES FLUX QUITTENT LA FRANCE

Les premiers effets sont déjà visibles à Roissy. **Les opérateurs chinois de e-commerce ont tout simplement déplacé leurs flux vers la Belgique et les Pays-Bas.**

Concrètement, les avions ne se posent plus à Roissy. Lorsqu'ils s'y posent encore, les marchandises repartent immédiatement sous Transit vers la Belgique. Les entrepôts e-commerce de Roissy sont aujourd'hui vides.

Les flux n'ont pas disparu. Ils ont simplement changé de pays d'entrée dans l'Union européenne. Autrement dit : on a déplacé l'activité... hors de France. Brillant !

UNE TAXE QUI PÉNALISE CEUX QUI SONT RESTÉS EN FRANCE

Ironie de l'histoire, les seuls opérateurs réellement touchés pour l'instant par cette taxe sont les opérateurs de fret express historiquement installés à Roissy.

Des entreprises qui travaillent beaucoup moins sur les petits colis et sont implantées en France depuis longtemps, qui participent pleinement à l'activité douanière française, sont celles qui sont pénalisées. Pendant ce temps, les flux massifs de e-commerce passent tranquillement par les pays voisins.

Les opérateurs en France paient, les flux passent ailleurs, la pression commerciale asiatique reste la même. Il fallait vraiment y penser !

QUAND LA POLITIQUE IGNORE LA RÉALITÉ DOUANIÈRE

Cette situation illustre une fois de plus la méconnaissance profonde de certains décideurs politiques des réalités douanières et logistiques, et celle du commerce mondial.

Dans un système où les flux peuvent se déplacer en quelques heures d'un hub européen à un autre, imaginer qu'une taxe nationale allait fonctionner sans provoquer de contournement relève soit d'une naïveté confondante, soit d'une volonté stupide de faire de la communication politique avant toute chose.

Dans les deux cas, le résultat est le même : **c'est une décision mal pensée qui fragilise l'activité en France.**

TAXE PETITS
COLIS,
MARS 2026



ET LA DOUANE DANS TOUT ÇA ?

Ils semble que certains politiques n'ont pas encore compris que notre frontière commerciale de la France, dont la douane à la charge, c'est celle de l'Europe. Les services douaniers auraient pu le leur expliquer...

Une question se pose donc : Comment une décision aussi manifestement contre-productive a-t-elle pu être prise sans que l'expertise douanière ne pèse réellement dans le débat ?

La Direction Générale des Douanes aurait dû être en première ligne pour alerter les décideurs politiques sur les effets prévisibles d'une telle mesure.

Le fait que cette décision ait malgré tout été prise pose une question simple :

La Douane a-t-elle été écoutée ou a-t-elle simplement été incapable de se faire entendre ?

Dans les deux cas, le constat est inquiétant.

DES CONSÉQUENCES POUR LES SERVICES

Derrière cette décision politique mal calibrée, ce sont les services qui vont devoir gérer les conséquences de la baisse de l'activité, de l'impact sur les résultats contentieux, de la perte de maîtrise sur les flux e-commerce, désormais contrôlés ailleurs en Europe.

Une mesure censée renforcer l'action publique risque surtout d'affaiblir la présence douanière française sur ces flux.

GOUVERNER, CE N'EST PAS COMMUNIQUER

La CFDT Douane le dit clairement : les politiques publiques en matière douanière ne peuvent pas se résumer à des annonces destinées à faire la une des journaux.

Elles doivent reposer sur une connaissance fine des flux internationaux, une réflexion européenne, et l'écoute réelle de l'expertise douanière.

Sinon, on obtient exactement ce que nous voyons aujourd'hui, une mesure politique très visible... mais totalement inefficace.

ET CE SONT, COMME TOUJOURS, LES SERVICES ET LES AGENTS QUI EN PAIENT LES CONSÉQUENCES.

